

Projet Pédagogique

Séjour de vacances

Du 11/07/2022 au 17/07/2022

Espace Jeunes

Amanlis



Fanny LEMAITRE

Place de l'accueil – 35150 AMANLIS

06 26 59 46 75

al.amanlis@famillesrurales.org

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| Description du séjour de vacances | 3 |
| L'organisateur | 3 |
| Coordonnées de l'organisateur | 3 |
| Coordonnées du séjour | 3 |
| Implantation géographique..... | 3 |
| Personnel | 4 |
| Public accueilli | 4 |
| Projet éducatif de Familles Rurales | 6 |
| Objectifs pédagogiques et moyens de mise en œuvre | 7 |
| Journée type..... | 8 |
| Le planning | 9 |
| Le premier jour..... | 9 |
| Plan du camp..... | 10 |
| La vie quotidienne | 10 |
| Les repas | 11 |
| Rôle de l'équipe d'animation..... | 11 |
| Activités du séjour | 12 |
| Accueil des mineurs en situation de handicap..... | 12 |
| Protocole COVID..... | 12 |
| Numéros utiles | 12 |
| Le budget | 13 |

Description du séjour de vacances

L'organisateur

Le séjour de vacances est organisé par l'espace jeunes d'Amanlis, en gestion par la Fédération Familles Rurales d'Ille et Vilaine, dans le cadre d'une convention quadripartite entre la Fédération, les communes de Piré-Chancé et d'Amanlis et l'association Familles Rurales locale. L'organisation s'appuie sur un comité de pilotage composé de représentants de chaque partie, qui a lieu de manière générale une fois tous les trois mois. L'équipe d'animation est accompagnée au quotidien par les bénévoles de l'association locale et les professionnels de la Fédération Familles Rurales d'Ille-et-Vilaine.

Coordonnées de l'organisateur

Adresse postale :

Familles Rurales Fédération d'Ille et Vilaine
11 Avenue de Brocéliande 35131 CHARTRES DE BRETAGNE

Téléphone :

02 99 77 12 12

Numéro organisateur :

Numéro récépissé de déclaration :

Coordonnées du séjour

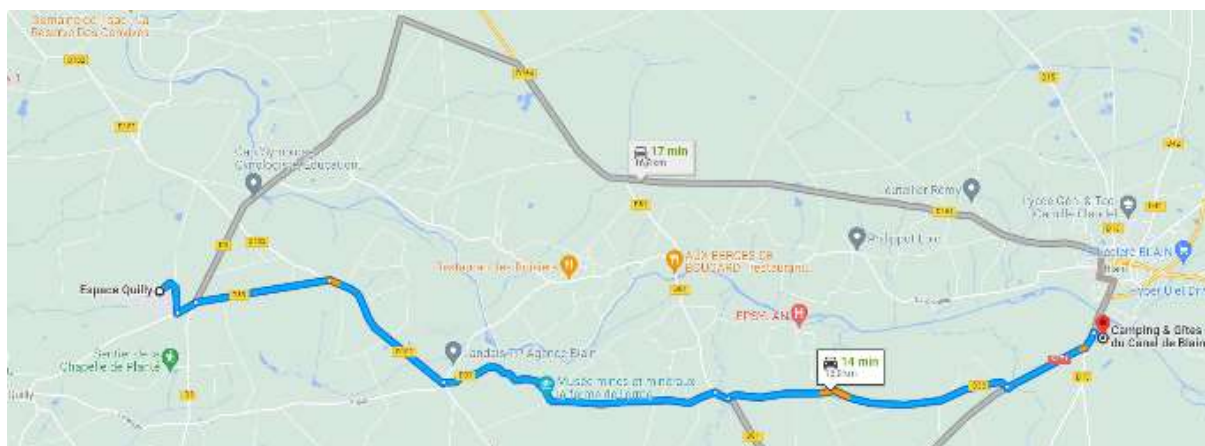
| | |
|--|---|
| <p><u>Adresse de l'hébergement :</u> Camping du Canal 4 Rue Henri II de Rohan, 44130 BLAIN</p> | <p><u>Adresse postale de la base de loisirs :</u> Espace Quilly Les Fontenelles, 44750 QUILLY</p> |
|--|---|

Implantation géographique

Le séjour se déroule à QUILLY (44750), situé à 1h15 d'Amanlis. Quilly est une commune rurale de l'Ouest de la France, située dans le département de la Loire-Atlantique, en région Pays de la Loire. Cette commune de 1400 habitants fait partie de l'arrondissement de Saint-Nazaire.

La base nautique « Espace Quilly » nous accueillera sur toute la durée du séjour. Les jeunes participeront à des activités (mini moto/quad, paddle géant, jet ski, bouée tractée) tout au long de la semaine.

L'hébergement se fera au Camping du Canal à BLAIN (44130). Idéalement situé aux portes de la ville et ses nombreux services, à 500m du canal de Nantes à Brest et de la vélodysée, cet écrin de verdure permettra aux jeunes de se ressourcer dans un milieu calme et paisible. Nous aurons accès aux blocs sanitaires et aux bornes électriques.



Personnel

L'équipe d'animation est composée :

- Fanny LEMAITRE : directrice (BAFD, Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Direction, en cours)
- Tom BARBEDETTE : animateur jeunesse permanent diplômé du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation)
- Yann PROVOST : animateur polyvalent occasionnel non diplômé du BAFA

Public accueilli

Le séjour est agréé par Jeunesse et Sports pour accueillir 24 mineurs de 11 à 18 ans.

| 11 – 14 ans : Pré-adolescence | | |
|--------------------------------------|---|--|
| ATTRIBUTS | <ul style="list-style-type: none"> • Se cherche • Influençable • Phénomène de groupe • Besoin d'appartenance • Fragilité seul / force du groupe • Puberté /début de la sexualité • Voix qui mue • Se prennent pour des grands mais sont encore un peu petits • Différence fille / garçon • Changements physiques importants | |
| | Besoins et intérêts | Attitude de l'animateur |
| Affectifs | <ul style="list-style-type: none"> • Amitié réelle • Besoin d'appartenir à un groupe • Référence à un modèle: conformisme, mode • Impact de la puberté sur le regard sur soi • Besoin d'opposition | <ul style="list-style-type: none"> • Ne pas couvrir mais être à l'écoute • Besoin d'attention, de reconnaissance • Respecter et sécuriser |
| Intellectuels | <ul style="list-style-type: none"> • Moins intéressés par l'école, révolte • Intérêt pour la science et les nouvelles technologies • Intérêt pour les problèmes sociaux • Ouverture sur le monde de manière générale | <ul style="list-style-type: none"> • Les responsabiliser • Être en confiance, estime, considération • Apporter des précisions et des techniques |
| Sociaux | <ul style="list-style-type: none"> • Intérêt fermé • Braver l'interdit • Remettre en question • Esprit de compétition • Besoin de modèles sociaux et d'affiliation • Apparition de liens privilégiés dans la bande : l'AMI | <ul style="list-style-type: none"> • Importance des temps libres et autogérés • Cadre clair et précis • Discuter et apporter des précisions • Être un référent |

| | | |
|---|--|--|
| Physiques | <ul style="list-style-type: none"> • Voix qui mue • Transformation importante du corps • Maladresse due à l'accélération de la croissance • Besoin de se dépenser • Se fatigue vite | <ul style="list-style-type: none"> • Attentif à l'hygiène • Gestion de la fatigue, calme et repos |
| Psychologiques | <ul style="list-style-type: none"> • Besoin d'autonomie et d'être sécurisé • Être entouré, être écouté • Besoin d'être responsabilisé et cadré • Goût du risque et du défi • Besoin de se retrouver | <ul style="list-style-type: none"> • Rentrer dans « leurs délires » tout en étant vigilant • Valoriser et accompagner • Être à l'écoute • Attention influençable |
| <u>14 - 18 ans : Adolescence</u> | | |
| ATTRIBUTS | <ul style="list-style-type: none"> • Besoin de responsabilité • Besoin d'autonomie • La confiance et le respect • La sexualité • Les interdits et les règles de vie • Les drogues • Le complexe du homard (formule inventée par François Dolto pour représenter la crise d'adolescence) • La place du groupe • La place de la famille • La société et l'image de l'adulte • Les valeurs et l'engagement pour certaines causes | |
| | Besoins et intérêts | Attitude de l'animateur |
| Affectifs | <ul style="list-style-type: none"> • Liberté, Lunatique • Agressivité, Influençable • Recherche d'identité (+ piercing, tatouage) • Troubles alimentaires (boulimie, anorexie, etc.) • Autonomie | <ul style="list-style-type: none"> • Autonomie et indépendance dans un cadre sécurisant • Disponibilité et écoute • Attention aux changements d'humeur • Savoir affirmer l'autorité en référence au cadre établi |
| Intellectuels | <ul style="list-style-type: none"> • Culture générale • Différents parcours scolaires • Talent, passion • Dissertation / synthèse • Rapport avec le monde professionnel • Esprit critique et engagement • Constitution du noyau dur des valeurs • Cours de philosophie • Intérêt pour les nouvelles technologies | <ul style="list-style-type: none"> • Conseiller • Proposer des techniques • Prendre du recul • Développer leurs passions • Développer leur curiosité, leur culture générale |

| | | |
|-----------------------|--|---|
| Sociaux | <ul style="list-style-type: none"> • Sorties, Amis • Contradiction, Rébellion • Majorité sexuelle • Recensement • Conduite accompagnée, BSR • Émancipation, 1er boulot • Identification un groupe • BAFA • Relation à l'adulte (+ et -) | <ul style="list-style-type: none"> • Règles claires et précises • Responsabilisation • Veiller sur l'hygiène de vie (alimentation, sommeil) • Être vigilant aux changements d'humeur, aux contradictions • Attentif aux amours |
| Physiques | <ul style="list-style-type: none"> • Pilule et épilation • Besoin d'aventure • Puberté • Fatigue, changement • Connaissance de leurs limites • Meilleure gestion de l'effort, besoin de se sentir fort | <ul style="list-style-type: none"> • Gérer les risques • Participer et être le meneur • Temps de récupération et de repos |
| Psychologiques | <ul style="list-style-type: none"> • Besoins de repousser ses limites • Complexes importants • Goût du risque et du défi | <ul style="list-style-type: none"> • Canaliser et gérer les temps forts • Gérer les risques • Laisser prendre des initiatives |

Projet éducatif de Familles Rurales

Le projet éducatif rassemble les valeurs, les idées que souhaitent défendre l'association en mettant en place un accueil de mineurs. Le projet pédagogique du séjour doit s'en inspirer.

Voici le projet éducatif défini par la Fédération Familles Rurales d'Ille et Vilaine, organisatrice du séjour, en concertation avec les bénévoles de l'association locale :

« L'implication des personnes de tous âges, la confiance, la responsabilité, la solidarité, l'accueil de tous et le respect de chacun. Le séjour doit favoriser le développement du jeune, lui permettre de se construire, d'apprendre à « vivre ensemble », de développer ses compétences, de découvrir des activités en s'amusant tout en respectant le rythme du jeune. Tous les moments de la journée sont importants : le moment du repas est aussi important que le temps d'une activité, c'est un moment de partage, d'échanges, d'écoute, de décisions, c'est pour cela qu'il ne faut pas le négliger.

Afin de rendre le jeune acteur de ses loisirs, le séjour doit permettre de s'exprimer, proposer, choisir.

Le séjour est un lieu d'apprentissage de la vie collective où le jeune est reconnu et respecté en tant qu'individu.

Le jeune peut avoir des responsabilités à sa mesure qui lui permettent de découvrir ses capacités à travers la pratique d'activités, apprendre le respect, la solidarité.

Pour que le séjour de vacances fonctionne bien, l'équipe d'animation doit instaurer une relation de confiance envers le jeune, mais aussi auprès des parents. La socialisation dans un cadre autre que la famille et l'école devra leur donner l'occasion d'une autre expérience de « vivre en groupe » : nous voulons aussi permettre la collaboration de tous les parents. »

Objectifs pédagogiques et moyens de mise en œuvre

Développer l'autonomie du jeune

- Le jeune évolue librement dans un environnement sécurisé
 - Moyen : Mise en place d'un espace d'expression libre (papeterie, matériel manuel, ...)
 - Evaluation : Prise d'initiative de la part des jeunes sur l'espace d'expression libre. Utilisation du matériel par les jeunes.
- Le jeune dispose de temps en autonomie
 - Moyen : Mise en place de moments de quartier libre (pour les +14 ans, sinon accès à une seule rue pour les – 14ans) lors de certaines activités, en sortie ou sur le camp
 - Evaluation : Respect des consignes données. Participation des jeunes à ces temps.

Rendre le jeune acteur de ses temps de loisirs

- Le jeune exprime ses idées
 - Moyen : Organisation de réunions de préparation du séjour avec les jeunes pour élaborer le planning du camp (activités, repas, veillée)
 - Evaluation : Participation orale des jeunes. Liste des idées émises par les jeunes.
- Le jeune réalise des actions d'autofinancement
 - Moyen : Mise en place d'actions d'autofinancement (participation à la fête de la musique, ...) cogéré par les jeunes et les animateurs afin de récolter des fonds pour financer une partie du séjour
 - Evaluation : Participation des jeunes aux actions
- Le jeune est force de proposition lors des temps d'activité
 - Moyen : Mise en place de créneaux d'activité laissés libres pour une activité menée par un ou plusieurs jeunes pour le reste du groupe
 - Evaluation : Nombre d'animations menées par les jeunes

Développer l'ouverture d'esprit

- Le jeune s'initie
 - Moyen : Mise en place d'activités d'initiations à différents sports ou activités ludiques
 - Evaluation : Participation des jeunes aux activités
 - Moyen : Mise en place d'une journée découverte du patrimoine naturel et culturel du lieu de séjour
 - Evaluation : Participation des jeunes à cette journée
- Le jeune acquiert de nouvelles compétences
 - Moyen : Mise en place d'un système d'organisation à la vie quotidienne (rangement, cuisine, ...)
 - Evaluation : Participation des jeunes à la vie quotidienne

Sensibiliser les jeunes

- Le jeune s'exprime librement
 - Moyen : Mise en place de débats menés sous différentes techniques, adaptées à la situation, où le jeune peut s'exprimer librement autour d'un thème énoncé par l'animateur ou les jeunes eux-mêmes. Organisation de débats autour de la sexualité, des pratiques à risque et des comportements addictifs.
 - Evaluation : Participation des jeunes

Journée type

| | |
|---------------|--|
| 8h – 10h | Réveil échelonné + Petit déjeuner |
| 10h – 12h | Temps d'animation |
| 12h – 14h | Préparation du repas + déjeuner + entretien du camp |
| 14h – 16h | Temps d'animation |
| 16h – 19h | Temps libre, hygiène, entretien du camp, préparation repas |
| 19h – 20h30 | Dîner + entretien |
| 20h30 – 22h30 | Veillée |
| 22h30 – 23h30 | Coucher + extinction des feux |

8h – 10h : Réveil échelonné + Petit déjeuner

Pour les animateurs responsables du réveil, tout l'enjeu est de faire comprendre aux jeunes qu'ils ne doivent pas réveiller le reste du groupe afin que le réveil soit réellement échelonné et permette à chacun un réveil naturel à la fin d'un cycle de sommeil, respectant ainsi le rythme de chacun.

Les jeunes profitent de ce temps pour se préparer avant le départ à l'activité prévue, que ce soit en terme d'apport nutritif avec un petit déjeuner équilibré, à leur faim ; et en terme d'hygiène (brossage de dent, petite douche, etc...). Ce temps favorise l'autonomie en laissant le jeune s'organiser selon ses besoins et son rythme.

Le réveil est échelonné et déterminé par :

- Le souhait des jeunes
- Le besoin d'un petit déjeuner
- L'heure de début de certaines activités ou déplacements

10h – 12h & 14h – 16h & 20h30 – 22h30 : Temps d'animation

Les activités favorisant l'émergence des valeurs humaines telles que l'estime de soi, la solidarité, l'entraide... sont à favoriser. Les activités sont en lien avec le projet pédagogique, tout en veillant à la sécurité physique et morale des jeunes. Les temps d'activités sont soit proposées par l'équipe d'animation, soit par un intervenant ou une structure extérieure, soit par les jeunes eux-mêmes, les rendant ainsi acteurs de leur temps de loisirs.

12h – 14h & 19h – 20h30 : Préparation du repas + déjeuner + entretien du camp

Les temps de préparation de repas et de repas favorisent l'échange entre les jeunes tant en cohésion de groupe qu'en échange de savoirs. Le jeune prend conscience des différents régimes alimentaires tout en respectant chacun d'eux. L'équipe d'animation a un rôle pédagogique auprès des jeunes lors de

la préparation des repas quant aux normes HACCP (permettent notamment le respect de l'hygiène en cuisine) en vigueur.

16h – 19h : Temps libre, hygiène, entretien du camp, préparation repas

Les temps libres favorisent l'autonomie des jeunes par la mise en place de quartiers libres sur le lieu de séjour. Cette plage horaire permet aux jeunes de participer à la vie du camp et du groupe. Lors des temps d'entretien, les jeunes seront référents de différentes tâches (rangement, vaisselle, propreté, ...). Tâches qu'ils auront choisis au préalable, lors du lundi après-midi, via un tableau des tâches, créée par les jeunes eux-mêmes.

22h30 – 23h30 : Coucher + Extinction des feux

Le temps du coucher permet aux jeunes un retour au calme avant l'extinction des feux. L'équipe d'animation veillera à ce que les jeunes se couchent en fonction du rythme du séjour, de l'état de fatigue de chacun, et de l'activité du lendemain.

Tous les horaires sont à titre indicatif, le rythme de vie, les besoins et envies des jeunes sont aussi à privilégier lors de ce séjour.

Le planning

| | Lundi 11/07 | Mardi 12/07 | Mercredi 13/07 | Jeudi 14/07 | Vendredi 15/07 | Samedi 16/07 | Dimanche 17/07 |
|------------|----------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------|
| Matin | Départ | Mini-moto / quad | Paddle géant | Journée à Pornichet | Jet ski | Bouée tractée | Rangement du campement |
| Après-midi | Montage du campement | <i>Gestion par les anims</i> | <i>Gestion par les ados</i> | | <i>Gestion par les anims</i> | <i>Gestion par les ados</i> | Retour |
| Veillée | Découverte des lieux | <i>Gestion par les anims</i> | <i>Gestion par les anims</i> | Bal dansant + Feu d'artifice | <i>Gestion par les ados</i> | <i>Gestion par les anims</i> | |

Le premier jour

Déroulé de la journée de départ : LUNDI 11 JUILLET 2022

- RDV à 9h30, place de la mairie à AMANLIS où l'équipe d'animation attendra les jeunes.
- 9h30 – 10h : Une fois tous les jeunes arrivés, un animateur procèdera au pointage, puis les jeunes pourront charger leurs bagages dans les minibus. Un autre animateur sera également des transmissions spécifiques des familles. Enfin, un point rapide sera fait avec l'ensemble des jeunes et des familles sur l'organisation du séjour et des règles de vie présentes tout au long du séjour.
- 10h : DEPART !
- 10h – 12h : Trajet d'Amanlis (35) jusqu'au Camping du Canal à BLAIN (44).

- 12h – 16 h : Arrivée au camping suivie du repas (pique-nique fourni par les familles). Puis nous procéderons au montage du camp tous ensemble (jeunes + équipe d'animation), ainsi que l'organisation interne du camp telles que la répartition des tâches.
- 16 h – 19h : Temps de vie quotidienne du camp : temps pour se laver, préparer le repas du soir par les jeunes.
- 19h – 20h30 : Repas + temps de nettoyage (vaisselle, balai)
- 20h30 – 22h30 : Veillée ayant pour objectif de découvrir les lieux (camping et alentours).

Plan du camp

Une fois au camping, nous installerons le campement. Les tentes seront disposées en cercle avec toutes les ouvertures dirigées vers l'intérieur du cercle. Les animateurs prendront le temps d'expliquer aux jeunes comment monter les tentes correctement afin de faciliter leur démontage et rangement lors de notre changement de camping et à la fin du séjour.

Les jeunes seront répartis dans la tente en fonction de leur sexe et seront au maximum 4 par tente et 2 par chambre.

La mixité est interdite dans les tentes quels que soit le moment de la journée.

Voici un plan du camp expliquant la répartition :

A compléter, une fois la visite du camp effectuée en amont

La vie quotidienne

Les courses :

Les courses seront faites par un petit groupe accompagné d'un animateur (sauf le premier jour où les courses seront déjà faites par l'équipe d'animation)

Déplacements :

- Il sera autorisé aux jeunes des déplacements aux abords du campement
- Le périmètre sera établi en début de séjour

Transport :

- Nous disposons de 3 minibus pour les transports aller/retours
- Le minibus servira au transport des groupes « courses », en cas d'urgence (Médecin)
- Si les conditions de sécurité ne sont pas réunies pour un déplacement en vélo ou à pied (météo, trafic...), le transport pourra se faire en mini bus

Argent de poche :

- Il sera gardé par les jeunes. Ces derniers seront autonomes quant à la gestion de leurs finances
- Il n'y a pas de budget imposé. Toutefois nous nous en remettons au bon sens des familles pour que l'argent de poche corresponde à une somme raisonnable (maximum 60€).

Communication :

- Le numéro de téléphone de la directrice du séjour est à disposition des parents : 06.26.59.46.75
- Les parents pourront contacter la directrice ou directement les jeunes sur leurs propres téléphones
- Un créneau de communication avec les familles est mis en place : de 17h à 18h45

- L'Instagram de l'espace jeunes d'Amanlis sera mis à jour afin que les parents suivent le déroulement du séjour

Téléphone portable :

- Les jeunes pourront avoir leur portable sur les temps libres
- Le téléphone sera autorisé la nuit en tant que réveil et lampe torche
- Toutefois, si le jeune l'utilise une grande partie de la nuit ou lors des temps d'activités, ils leur seront confisqués

Linge :

- Aucune machine ne sera prévue sauf cas exceptionnel
- Les parents sont tenus de prévoir des vêtements propres pour une semaine, si cela n'est pas possible pour une quelconque raison, les parents ont la possibilité d'appeler le directeur afin de trouver une solution

Médicaments :

- Aucun médicament ne sera donné sans ordonnance.
- L'ordonnance sera adonnée à l'animateur « Assistant sanitaire », seul cet animateur sera en charge de donner / administrer un médicament.

Objets de valeur :

- Les objets de valeur tels que le téléphone, les enceintes sont autorisées. Le jeune sera garant de son matériel
- En cas de perte ou de vol, l'équipe d'animation ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable

Alcool, tabac, produits stupéfiants :

La consommation ou la détention d'alcool ou de produits stupéfiants durant le séjour entraînera une exclusion définitive. Le rapatriement du jeune sera à la charge des familles et le règlement du camp ne sera pas remboursé.

La possession de tabac est autorisée uniquement si une décharge a été signée par la famille.

La consommation n'est pas autorisée sur le campement et devra se faire dans une zone définie et surveillée par l'équipe d'animation.

Des temps de débats et de prévention peuvent avoir lieu lors du séjour si un besoin se fait sentir auprès des jeunes.

Les repas

Tous les repas sont imaginés et cuisinés par les jeunes, avec ou sans l'aide d'un animateur. Cela se fait sur demande des jeunes afin de favoriser leur autonomie et leur responsabilisation.

A compléter, une fois l'élaboration des repas effectuée par les jeunes lors d'une réunion de prépa en commun

Rôle de l'équipe d'animation

La directrice est l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et l'organisateur (Familles Rurales). Elle est garante des orientations éducatives et a pour responsabilité le bon fonctionnement du séjour sur le plan humain, matériel, financier et administratif. Elle veille au respect du projet pédagogique de la part

des animateurs et a un rôle de formatrice auprès de ceux-ci. La directrice est avant tout une animatrice, intégrée à l'équipe d'animation. De plus, elle est garante de la répartition des tâches du personnel et des bonnes relations avec les familles et le personnel.

L'animateur est garant de la sécurité morale, physique et affective des jeunes. Membre de l'équipe d'animation, il s'intègre, participe et enrichit la vie de l'équipe d'animation à laquelle il appartient en participant notamment à la mise en œuvre du projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif. Il communique avec le reste de l'équipe d'animation pour assurer une cohésion d'équipe ainsi qu'avec les différents acteurs du séjour de vacances. Il se doit de construire une relation de qualité avec les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective et animer la vie quotidienne, les activités et accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

L'assistant sanitaire est référent et en charge des Protocoles Accueil Individualisé (PAI), des prescriptions médicales des jeunes. Il est en connaissance des allergies et problèmes de santé des jeunes. L'AS est conscient que « les bobos du cœur » sont aussi important que les « bobos du corps ». Il sera également présent pour de la prévention.

Activités du séjour

- Jet ski
- Bouée tractée
- Mini moto / mini quad
- Paddle géant
- Journée à Pornichet
- Veillées
- ...

ATTENTION
TEST ANTI PANIQUE A FOURNIR
POUR LES ACTIVITES NAUTIQUES

Accueil des mineurs en situation de handicap

L'équipe d'animation de ce séjour met tout en place pour accueillir dans les meilleures conditions possibles un enfant en situation de handicap. Pour ce faire, un entretien préalable avec le directeur et les familles (et/ou éducateurs, responsables médicaux) pour déterminer les modalités d'admission du jeune (embauche d'un animateur référent, mise en place d'un suivi particulier) et évaluer ensemble la faisabilité de son accueil dans un but d'intégration active.

Protocole COVID

A compléter, une fois le protocole en vigueur reçu

Numéros utiles

Numéros généraux :

- ❖ SAMU : **15**
- ❖ Pompier : **18**
- ❖ Police : **15**
- ❖ Enfance en danger : **119**
- ❖ Centre anti-poison : **02 99 41 48 21 21**
- ❖ Médecine du travail : **02 23 21 05 05**

- ❖ Inspection du travail : 02 99 12 22 22

Numéros spécifiques au séjour ados :

- ❖ Médecin le plus proche : 02 40 79 80 99 (7 Rue des Droits de l'Homme, 44130 Blain)
- ❖ Hôpital : 02 40 79 93 00 (15 Rue Pierre Morin, 44130 Blain)
- ❖ Pharmacie la plus proche : 02 40 79 00 10 (PHARMACIE CENTRALE, 6 PLACE, 8 Pl. Jean Guihard, 44130 Blain)
- ❖ Animateurs/trices :
 - Fanny : 06 67 29 49 68 (*à appeler en priorité*)
 - Tom : 07 50 96 04 46
 - Yann : 07 81 05 47 08

Le budget

Budget prévisionnel :

| CHARGES | | | | | PRODUITS | | | | |
|-----------------------|----------|---------|-----------------|-------------------|-------------------------------|----------|---------------|---------|-------------------|
| | € | Nbre de | Enfants/adultes | Total | | € | Nbre de jours | Enfants | Total |
| Transport/Esence | 500,00 € | | | 500,00 € | Familles | 240,00 € | | 20 | 4 800,00 € |
| Hébergement | 7,15 € | 6 | 23 | 986,70 € | CAF | 5,50 € | 7 | 20 | 693,00 € |
| Activités | 19,25 € | 4 | 20 | 1 540,00 € | MSA | 5,50 € | 7 | 20 | 77,00 € |
| Alimentation | 6,00 € | 7 | 23 | 966,00 € | CGAS | - € | 7 | 20 | - € |
| Directeur | 133,00 € | 7 | 1 | 931,00 € | Fonds propres association | - € | | | - € |
| Animateur | 97,00 € | 7 | 1 | 679,00 € | Reste à charge commune | | | | 571,70 € |
| Stagiaire BAFA | 84,00 € | 7 | | - € | | | | | |
| Animateur Non diplômé | 77,00 € | 7 | 1 | 539,00 € | | | | | |
| Logistique Fédérale | - € | 7 | 20 | - € | | | | | |
| Ouvriers | | | | | | | | | |
| Total | | | | 6 141,70 € | Total | | | | 6 141,70 € |

Budget réalisé :

A compléter, une fois le bilan financier réalisé